

Arrêté n° 932 du 20^{ème} 2016

**Fixant les modalités d'accompagnement pédagogique
au profit de l'enseignant chercheur nouvellement recruté**

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

Vu le décret présidentiel n°15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement.

Vu le décret exécutif n°08-130 du 27 Rabie Ethani 1429 correspondant au 3 mai 2008 portant statut particulier de l'enseignant chercheur.

Vu le décret exécutif n°13-77 du 18 Rabie El Aouel 1434 correspondant au 30 janvier 2013 fixant les attributions du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Arrête :

Article 1er : Il est organisé, au niveau de chaque établissement d'enseignement supérieur, un accompagnement pédagogique au profit de l'enseignant chercheur nouvellement recruté.

Art. 2 : L'accompagnement pédagogique a pour objet l'acquisition par l'enseignant chercheur nouvellement recruté durant la période d'essai, de connaissances et de compétences aux métiers de l'enseignement universitaire.

Art. 3 : Il est créé au sein de chaque établissement d'enseignement supérieur une cellule chargée de mettre en place et de suivre un programme d'accompagnement pédagogique au profit des enseignants chercheurs conformément aux principes de la veille pédagogique.

A ce titre, la cellule est chargée notamment:

- de proposer les stratégies pédagogiques d'enseignement et de formation supérieurs,
- de la mise en œuvre du programme national d'accompagnement pédagogique et le notifier aux enseignants concernés.
- de sélectionner les enseignants intervenant dans la formation,
- d'évaluer la participation des enseignants concernés par la formation.

Art. 4 : Le programme d'accompagnement pédagogique comporte l'organisation de cours et sessions de formation, notamment, sur:

- l'enseignement des principes de la législation universitaire,

- introduction à la didactique et à la pédagogie,
- Psychologie et psychosociologie de la relation pédagogique.
- les modalités de conception de d'élaboration des cours, et communication pédagogique,
- les modalités d'évaluation des étudiants,
- l'enseignement à distance,
- l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement.

Le contenu du programme d'accompagnement pédagogique est fixé conformément à l'annexe du présent arrêté.

Art. 5 : La cellule est composée du vice Recteur de la formation supérieure des premiers et deuxième cycle, la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation , du responsable de l'assurance qualité et de trois (3) enseignants chercheurs (un pour l'option scientifique, un pour l'option science humaine et sociale, un pour l'option langues lettres et arts), désignés par le chef d'établissement parmi les professeurs et maîtres de conférences de compétences avérées en pédagogie et en didactique de l'enseignement supérieur.

La cellule est présidée par un coordinateur choisi parmi ses membres.

La cellule se réunit sur demande de son coordinateur en tant que de besoin.

Art. 6 : La cellule élabore son programme de travail et le présente au conseil scientifique de l'établissement pour validation. Une copie du programme validé est transmise au ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Art. 7 : La cellule présente le bilan annuel de la mise en œuvre de son programme de travail devant le conseil scientifique de l'établissement. Une copie est transmise au ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Art. 8 : Le chef d'établissement met à la disposition de la cellule tous les moyens nécessaires à l'exécution de ses tâches administratives, organisationnelles et pédagogiques.

Art. 9 : Le présent arrêté prend effet à compter de l'année universitaire 2016-2017.

Art. 10 : Les chefs des établissements d'enseignement supérieur sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Fait à Alger, le : 28^{ème} 2016
 Le ministre de l'enseignement supérieur
 et de la recherche scientifique


**Annexe de l'arrêté n° 932 du 28 juillet 2008
fixant les modalités d'accompagnement pédagogique au profit de
l'enseignant chercheur nouvellement recruté.**

Le décret exécutif n°08-130 du 3 mai 2008 fixe les tâches dévolues à l'enseignant chercheur Maître assistant B Stagiaire, que nous avons décliné en douze compétences dans le tableau ci-dessous

Tableau 1 (compétences en vertical – profil d'intervenants en horizontal)
(TICE, REG : réglementation, LMD, PED : pédagogie, DID (didactique), Eval (évaluation))

Profil des intervenants	TICE	REG	LMD	PED	DID	EVAL
Compétences						
C1 : Utilisation des outils Didactique classiques et modernes (TIC)	x				x	
C2 : Assurer un climat cognitif dans le processus d'enseignement				x		
C3 : Prendre conscience de l'importance du dialogue pédagogique				x		
C4 : Mener une dynamique de développement des compétences de l'étudiant (motivation à l'autodidactie)				x		
C5 : Utilisation des techniques d'animation de groupe en situation pédagogique (TD, TP, stages)				x		
C6: Apprendre le travail collaboratif dans les comités pédagogiques et les équipes de formation.		x	x	x		
C7: Initiation à la pratique du tutorat et de l'accompagnement des étudiants (stage)		x	x			
C8: Maîtrise de l'expression orale et écrite en situation d'enseignement et de recherche.					x	
C9: Développer les initiatives et l'innovation sur le plan du savoir et du savoir-faire.			x	x	x	
C10: Identifier les potentialités de l'action pédagogique				x		
C11 : Evaluer collectivement et individuellement la progression dans l'acquisition du savoir, savoir-faire et savoir être.				x		x
C12: Utilisation de la grille d'évaluation en rapport aux objectifs du plan de formation de l'établissement		x		x		x

Tableau 2 Proposition du Programme national de formation

thème	Objectifs	Action	Compétences	VH
Prise de contact et politique et objectif de la formation universitaire	Conscientisation et responsabilisation dans l'enseignement et la recherche à l'Université		C2, C3	03
Ethique et déontologie dans l'enseignement Universitaire et veille pédagogique	Responsabilisation et explication du statut et rôle de l'enseignant chercheur	<p>Action1 : Comprendre le fonctionnement de l'université sur le plan structurel</p> <p>Action2 : Connaître la réglementation du métier d'enseignant chercheur</p> <p>Action 3 : Saisir les enjeux de la veille pédagogique en formation L.M.D</p>	C2, C3	05
Formation universitaire entre le système LMD et le système classique : Enjeux et réalité	Comprendre la différence entre le classique et le LMD	<p>Action1 : Comprendre la finalité de la formation universitaire</p> <p>Action2 : Maîtriser la différence entre formation universitaire classique et formation universitaire en L.M.D.</p> <p>Action 3 : Initiation à la compréhension des enjeux du système LMD en formation académique et formation professionnalisante</p> <p>Importance des référentiels métiers, référentiels de compétences et programmes de formation</p>	C2, C3, C4	05
Montage de programme de formation, enseignement et environnement	Comprendre les enjeux du LMD en lien avec le domaine		C4, C12, C5	05
Port-folio, stages (contenus pratiques et modalités de pilotage et grilles d'évaluations) parcours de formation de l'étudiant	Sensibilisation à la documentation et à la planification de l'apprentissage		C11, C12	05

Enseignement et formation en LMD : spécificités pédagogiques et didactiques	Prise de conscience de la différence par rapport à la formation classique	<p>Action1 : <i>Saisir l'importance de la didactique dans l'enseignement – recherche</i></p> <p>Action2 : <i>Comprendre la spécificité pédagogique dans l'enseignement LMD</i></p> <p>Action3 : <i>Initiation au montage méthodologique dans la confection du cours d'enseignement à travers les comités pédagogiques et les équipes de formation en LMD</i></p>	C1, C2, C3, C5	05
Pédagogie et psychopédagogie dans la formation-apprentissage chez l'étudiant	Comprendre les mécanismes de cognition du savoir	<p>Action1 : <i>Comprendre le lien entre perception et acquisition des connaissances</i></p> <p>Action2 : <i>Saisir l'importance de la pédagogie universitaire dans son rapport à l'adulte</i></p> <p>Action3 : <i>Adapter l'enseignement aux possibilités cognitives de l'étudiant dans le système L.M.D</i></p>	C9, C10, C11	10h
Techniques d'animation des équipes de formation et tutorat	Maîtrise des modalités pratiques du coaching pédagogique	<p>Action1 : <i>Comprendre la nécessité pédagogique en didactique du tutorat</i></p> <p>Action2 : <i>Montage de plan et de programme méthodologique de l'action tutorée</i></p> <p>Action3 : <i>Maîtrise de l'importance de la communication didactique et les techniques pédagogiques</i></p>	C4, C5, C6, C7	10h 2fs 5h
Evaluation et établissement de grilles de compétences	Maîtrise des outils de l'évaluation	<p>Action1 : <i>Comprendre la spécificité de l'universitaire et de l'évaluation universitaire</i></p> <p>Action2 : <i>Savoir définir et mettre en évidence les compétences à évaluer</i></p> <p>Action3 : <i>Montage des grilles d'évaluation en rapport avec les compétences et utilisation des TIC dans l'évaluation</i></p>	C11, C12	10h
Feuille de route pour le projets de l'étudiant	Modalités de planification de l'action pédagogique		C3, C4, C7, C9	5h
Cahier de charge et feuille de route dans	Apprendre la confection de mise en	Action1 : <i>Comprendre l'utilité des cahiers de charges et des feuilles de route pédagogique</i>	C6,	5h

l'action de formation	place et de pilotage	<i>et didactique</i> Action2 :Montage de guide pédagogique en conformité avec les objectifs des matières enseignées Action3 :Mise en place des moyens pédagogiques technique et humain en lien avec le cahier de charge pédagogique		
TIC outils numérique Formation au certificat c2i niveau 1	Sensibilisation à l'outil informatique comme moyen didactique et pédagogique	Action1 : Compréhension de l'enseignement à distance Action2 : Utilisation du matériel TIC	C9, C10, C1	15h (3 séances de 5h)
Méthodes et outils d'enseignement et TIC	Utilisation didactiques du matériel informatique	Action1 :Comprendre l'importance du télé-enseignement Action2 :Utilisation des TIC dans l'action d'enseignement et de recherche Action3 :Utilisation des TIC dans l'action d'évaluation	C1, C2, C3, C4, C5	5h
Méthodes et modalités de confection des programmes de formation de qualité	Apprendre le montage des parcours selon les critères de l'assurance qualité	Action1 :Comprendre l'importance de l'assurance qualité (AQ). Action2 :Montage de grille d'évaluation d'AQ Action3 : Initiation à l'analyse qualitative de l'acquis de l'enseignement en LMD	C10, C11,	10h
	Saisir l'importance de la qualité dans l'action pédagogique			
Séances de Langue CEIL	Consolidation du niveau de langue (Français, anglais)	Action1 : Travail sur l'expression orale Action2 : Travail sur l'expression écrite	C8	10h
Technique d'expression écrite et modèle de rapport scientifique	Assimilation des règles de l'écriture objective	Action1 : Savoir l'importance de l'expression orale et écrite Action2 : Maîtrise de la méthodologie de l'expression scientifique dans l'enseignement et la recherche	C8,	10h

		Action3 : <i>Comprendre les enjeux didactiques de l'expression scientifique dans l'action pédagogique</i>		
Techniques de recherche bibliographique élaboration de corpus adaptées au parcours de formation.	Maîtrise et établissement de fiches de documentations	Action1 : <i>Comprendre l'importance de la bibliothécomie</i> Action2 : <i>Maîtrise des techniques de recherche bibliographiques</i> Action3 : <i>Confection de bibliographie générale et spécifique en rapport avec les objectifs du programme d'enseignement/recherche</i>	C9	05h
Finalité de la formation universitaire	Connaître le plan de formation		C12,	1h
Rôle et fonction de la recherche	Comprendre la nature de la recherche scientifique		C4,	1h
Les relations extérieures	Comprendre la finalité de la coopération Université/environnement		C5, C12	1h
Responsabilité morale et professionnalisante de l'Université	Prise de conscience de la nature du statut de la professionnalisation		C7, C3, C2,	1h
Enseignement Formation et relation humaine	Développer le savoir être	Action1 : <i>Prise de conscience de l'importance des relations inter- personnel dans la formation universitaire</i> Action2 : <i>Sensibilisation au poste de responsabilité pédagogique et scientifique</i>	C7, C6, C3,	3h

